



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
*Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

---

## **2014 – AVIS AUX NAVIGATEURS N° 5**

### **RÉGION NIAGARA CANAL WELLAND**

#### **AMARRAGE DES NAVIRES MONTANTS – CHANGEMENT DE LA PROCÉDURE D'AMARRAGE**

Les navigateurs sont informés qu'un changement de procédure a été mis en œuvre pour la saison de navigation 2014, il concerne les navires montants qui s'amarrent dans les écluses 1 à 7, à Niagara.

Après avoir fixé l'un ou l'autre des quatre câbles d'amarrage au bollard approprié dans l'écluse, le préposé aux amarres ne s'approchera plus de la margelle et il indiquera à l'équipage du navire de tendre le câble après avoir retiré la ligne d'attrape. Le guetteur (*signaleur*) confirmera la manœuvre au navire au moyen de la radio VHF.

**Nous demandons aux capitaines / aux pilotes d'accuser réception verbalement de la confirmation du guetteur (*signaleur*) après que chaque câble d'amarrage a été fixé.**

Nous vous remercions de votre collaboration.

Glenn Rutherford  
Coordonnateur, soutien des processus – Services sur le canal  
St. Catharines, Ontario

Le 26 mars 2014